

23.03.2009 – 17:04 Uhr

Recours d'hotelleriesuisse dans le cadre du procès des étoiles: Entrave inutile pour de nombreux hôtels

Zurich (ots) -

GastroSuisse prend acte avec regret qu'hotelleriesuisse fait recours contre la décision motivée du Tribunal de commerce de Zurich. Ainsi, hotelleriesuisse agit contre les intérêts de la branche. De nombreux hôtels ne savent pour l'instant pas quand ils pourront enfin être eux aussi catégorisés avec des étoiles.

Le Tribunal de commerce de Zurich a décidé en février 2009 que GastroSuisse, en tant que Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration, est autorisée à utiliser des étoiles pour sa catégorisation hôtelière. Dans sa décision motivée, le Tribunal de commerce s'est entièrement prononcé en faveur de GastroSuisse. La catégorisation hôtelière de GastroSuisse est un système moderne et global, qui remplit des critères européens reconnus. Le Tribunal de commerce a explicitement mentionné que la catégorisation avec des étoiles de GastroSuisse ne représente aucune concurrence interdite et ne suscite chez le consommateur aucune idée erronée à prendre en considération. Le recours d'hotelleriesuisse fait état d'un manque de bon sens et nuit aux intérêts de la branche, en particulier de la petite et moyenne hôtellerie.

Les petits et moyens hôtels de Suisse - près de 3 000 établissements qui génèrent environ 40% des recettes liées aux nuitées en Suisse - ne savent donc pour l'instant pas quand ils pourront être catégorisés avec des étoiles. Particulièrement en cette période de situation économique difficile, ces hôtels souffrent encore davantage s'ils ne peuvent pas se positionner via les étoiles utilisées internationalement depuis près de cent ans. En outre, les clients ne peuvent malheureusement pas encore profiter des avantages qui accompagneront la catégorisation à étoiles de GastroSuisse.

Les répercussions de la plainte inutile d'hotelleriesuisse sont graves et ont causé de grands dommages à GastroSuisse ainsi qu'à toute la branche. Depuis de nombreuses années, l'interdiction d'utiliser des étoiles a sérieusement empêché et continuera d'entraver l'introduction sur le marché du système de GastroSuisse.

GastroSuisse est la Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration. Près de 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants et cafés) organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, font partie de la plus grande association d'employeurs de la branche en Suisse.

Contact:

GastroSuisse
Brigitte Meier-Schmid, Marketing et communication
Tél.: +41/44/377'53'53
E-Mail: maco@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100579848> abgerufen werden.